



Ch. des Devies 3 – CH-1353 Bofflens

**Information à l'intention de l'ensemble
de notre clientèle**

Bofflens, novembre 2019

Modification de notre liste de prix dès le 1^{er} janvier 2020

Madame, Monsieur, chers Clients,

Au cours de ces dernières années nous avons réussi à maintenir des prix stables malgré un contexte économique incertain et des coûts salariaux et énergétiques sans cesse sous pression.

Cette année encore et grâce à une bonne maîtrise de nos charges d'exploitation, nos conditions tarifaires ne vont que très peu évoluer. Toutefois, le renforcement du cadre législatif (technique et environnemental) propre à notre activité nous contraint à une légère adaptation sur les inertes et matériaux d'excavation.

Afin de vous permettre de préparer au mieux vos soumissions ou votre planification financière pour la prochaine année, vous trouverez au verso de la présente les nouvelles conditions, **valables dès le 1^{er} janvier 2020.**

Nous saisissons cette occasion pour vous remercier de la confiance témoignée et nous réjouissons de poursuivre notre fructueuse collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, chers Clients, nos salutations distinguées.

Valebin SA

Avis sans signature

Liste de prix des inertes

Valable dès le 1^{er} janvier 2020

Bennes ne contenant que les matériaux suivants :

Code balance	Matériaux	Taxe d'entrée	Taxe OTAS	Taxe TASC	Taxe COM	Total par tonne
1	Inertes (déchets de chantier minéraux)	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
2	Boues minérales et bentonite * (avec autorisation de la DGE)	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20
4	Laine de verre ou de pierre uniquement	350.00	5.00	2.00	1.20	358.20
5	Matériaux d'excavation faiblement pollués * (avec autorisation de la DGE)	37.50	5.00	2.00	1.20	45.70
6	Enrobé bitumineux (HAP<5'000mg/kg) , devrait prioritairement être recyclé	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20
7	Matériaux amiantés fortement agglomérés selon directive cantonale DCPE875	42.00	5.00	2.00	1.20	50.20

* Faire une demande préalable à Valebin SA ou DGE.

Prix net en francs suisses par tonne. TVA 7.7 % non comprise.

OTAS : taxe fédérale

TASC : taxe cantonale

Taxe COM : taxe communale

Conditions de paiement : Net à 30 jours.

Pour les petites quantités, un prix minimum de **CHF 20.00** sera facturé.

Pour toute livraison de matériaux inertes supérieure à 300 tonnes, une demande préalable doit être faite à la société Valebin SA.

La société se réserve le droit d'accepter ou non certains matériaux. Toute benne non conforme sera rechargée et facturée d'un forfait de **CHF 120.00**.

Pour plus de renseignements sur les matériaux acceptés ou non à la décharge, vous pouvez consulter notre site Internet : www.valebin.ch

Valebin SA se réserve le droit d'adapter les prix et conditions en tout temps, moyennant préavis.